



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale académique de
l'enseignement supérieur**

Département d'appui aux établissements

192, rue de Marseille BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Arrêté DRAES n°2024-22 du 9 février 2024
proclamant les résultats aux élections des
représentants des étudiants au conseil
d'administration du centre régional des œuvres
universitaires et scolaires Clermont Auvergne.

**Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 et suivants et R.822-2, R.822-12, R.822-12-1 et R.822-12-2 ;

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

Vu le décret n°2016-1354 du 11 octobre 2016 relatif au ressort territorial des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;

Vu le décret n°2021-457 du 15 avril 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires et aux dispositions pouvant être prises par les recteurs de région académique en cas de difficulté grave rencontrée dans le fonctionnement du conseil d'administration d'un centre régional ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 novembre 2023 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;

Vu l'arrêté DRAES 2023-64 du 29 novembre 2023 fixant les modalités d'organisation des élections des représentants étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Clermont Auvergne ;

Vu l'arrêté DRAES 2024-03 du 17 janvier 2024 portant rectification de la liste électorale aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Clermont-Auvergne ;



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale académique de
l'enseignement supérieur**

Vu l'arrêté DRAES 2024-05 du 17 janvier 2024 désignant les listes de candidats aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Clermont Auvergne ;

Vu l'arrêté DRAES 2024-08 du 17 janvier 2024 portant rectification de la commission électorale aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Clermont Auvergne ;

Vu l'arrêté DRAES 2024-12 du 18 janvier 2024 constituant le bureau de vote aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Clermont Auvergne ;

Vu la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 15 novembre 2023 relative aux modalités d'organisation des élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;

Vu le procès-verbal du 8 février 2024 des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Clermont Auvergne ;

Vu la consultation de la commission électorale du 9 février 2024 ;

ARRÊTE

Article 1: Lors des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Clermont Auvergne organisées du mardi 6 février au jeudi 8 février 2024 par voie électronique, les listes suivantes ont obtenu :

BOUGE TON CROUS avec la FedEA et tes associations étudiantes
1807 voix / 4 sièges

Union Étudiante contre la précarité
805 voix / 2 sièges

Vote UNEF et assos: Face à Macron qui nous précarise: pour 1200€ par mois, le retour du repas à 1€ et des logements pour tou-te-s !
713 voix / 1 siège

La Cocarde Étudiante: l'alternative patriote !
301 voix / 0 siège

UNI: La droite étudiante pour la suppression de la CVEC et la défense de nos écoles
225 voix / 0 siège



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale académique de
l'enseignement supérieur**

Article 2 : Sont élus au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Clermont Auvergne :

BOUGE TON CROUS avec la FedEA et tes associations étudiantes

Titulaires :

CARRILLO Lucie
VUAGNOUX Milo
DUCHOSSOY Maigane
BENOIST Louis

Suppléants :

COURTIAL Emma
GUIPPONI Louis
SOIGNON Julie
LAYBROS Louis

Union Étudiante contre la précarité

Titulaires :

DURAN Markus
RICCIO Melody

Suppléants :

PAPILLON Antoine
DESARMENIEN Lydie

Vote UNEF et assos: Face à Macron qui nous précarise: pour 1200€ par mois, le retour du repas à 1€ et des logements pour tou-te-s !

Titulaire :

GITENAIT Aloïs

Suppléant :

AURAND Noémie

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Clermont Auvergne et sera publié sur le site internet du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Clermont Auvergne : <https://www.crous-clermont.fr>.



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale académique de
l'enseignement supérieur**

Article 4 : Le directeur général du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Pour le recteur de région académique et par délégation :
Le recteur délégué pour l'enseignement supérieur,
la recherche et l'innovation**

Gabriele FIONI